



Le métier



L'activité professionnelle du titulaire du « BP Menuisier » est basée sur :

- L'autonomie sur tous travaux de menuiserie courante (débit, usinage, assemblage, finitions ...);
- La maîtrise de la lecture de plans et la prise de cotes ;
- Le traçage de plans d'exécution ou de détails de construction ;
- Les différentes techniques de fabrication ;
- La maîtrise des systèmes de pose ;
- La maintenance du parc machine et de l'outillage.

Il est responsable de la bonne réalisation des travaux et

des matériaux.

Les qualités requises : autonomie, vision dans l'espace, organisation, sens de l'esthétique, habileté, bonnes notions en mathématiques, analyse des dossiers.

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier qualifié qui exerce son métier en atelier ou sur chantier, en construction neuve, en réhabilitation ou en agencement.

Il travaille le bois, ses dérivés et les matériaux associés. Il réalise des ouvrages de menuiserie du bâtiment (escaliers, fermetures, cloisons, revêtements de sol, revêtements muraux...), d'agencement (magasins, salle de bains, cuisines...), d'aménagement intérieur (mobilier, placards, dressings...) et de mobiliers.

Programme de formation

Enseignement général :

Français
Histoire-géographie
Mathématiques
Travaux Pratiques Sciences
Sciences
EPS

Enseignement professionnel :

Dessin
Lecture de plan
Enseignement pratique en atelier
Enseignement théorique en salle
Prévention Santé Environnement

Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

Attestations Complémentaires :

Sauveteur Secouriste du Travail
R408 – Travail en Hauteur

Condition d'admission

- CAP Menuisier Installateur
- CAP Constructeur Ossature Bois
- CAP Menuisier Fabricant

Poursuites d'études

- Après une remise à niveau :
- BTS Développement et réalisation bois
 - BTS Menuiserie
 - BTS Enveloppe des Bâtiments

